

EDITO

Après quelques années d'analyses et de réflexion, nous lançons les deux prochaines tranches des travaux d'assainissement.

Celles-ci concernent les hameaux des Courlis, Ponceau, Petit Ponceau et les Varennes. Nous sommes engagés pour une année de travaux qui apporteront certes, quelques désagréments mais rendront de nombreux services. A l'avance, **MERCI** pour votre patience !

En ce qui concerne la rénovation du Foyer, nous sommes encore en phase d'études. Ainsi, celui-ci continuera à accueillir les nombreuses activités des associations charbuysiennes jusqu'à fin juin 2018.

Tous ces projets vous seront présentés lors des différentes réunions publiques du mois de janvier prochain.

Salutations dévouées.

G. Delille

gerard.delille@charbuy.fr

À RETENIR

11/11 : Commémoration de l'Armistice

- 10h30 : Monument Chapotin

- 11h00 : Monument aux Morts, (Municipalité)

11/11 : 20h00, Soirée dansante, Foyer, (Charbuy Loisirs)

17/11 : 13h30, Concours de tarot, Foyer, (Amitié Charbuysienne)

19/11 : 10h00, Bourse aux plantes, Parking Foyer (La Charbuysienne)

19/11 : 12h30, Repas CCAS, Foyer, (Municipalité)

25/11 : 14h00, Tournoi jeunes, Halle aux sports, (Badminton)

25/11 : 15h00, "Lecture Spectacle", Foyer, (Croc'Livres)

26/11 : 9h00, Marché de Noël, Foyer, (Les Frimousses)

Week-ends : Coupe d'hiver, Halle aux sports, (Tennis)

02/12 : 17h00, Rando soupe, Foyer, (Les Petits Pas)

08/12 : 20h30, Assemblée Générale, Mairie, (Comité de Jumelage)

09/12 : 14h00, Tournoi interne, Halle aux sports, (Badminton)

10/12 : 14h00, Théâtre, Foyer, (Folle Cadence)

COMMUN' ACTIONS

Ne soyez pas surpris !! Votre COMMUN' ACTIONS de novembre a pris de l'embonpoint... C'est pour mieux vous informer des décisions importantes concernant les projets communaux. Bonne découverte.

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES :**

- JACQUEMIN Jules, né le 05/09/2017 à Auxerre
- CLÉMENT Gabin, Ruben, né le 13/09/2017 à Auxerre
- DUHANOT Marylou, Céline, Olivia, née le 03/10/2017 à Auxerre
- CHATELET Malo, Gérard, Joël, né le 10/10/2017
- FERRÉ Iris, Ambre, née le 11/10/2017 à Auxerre

MARIAGES :

- MANIQUET Romain et LEVESQUEAU Estelle, le 09/09/2017
- CHEVALIER Sébastien et GELÉ Kitty, Thérèse, Lily, le 07/10/2017
- GOMES DUARTE Sergio Antonio et DOS SANTOS Patricia, le 21/10/2017

DÉCÈS :

- CHATELAIN Emile, Octave, le 18/08/2017 à Auxerre
- SYGULA Henri, le 19/09/2017 à Charbuy

CONTACT MAIRIE
secretariat@charbuy.fr
tél 03 86 47 13 10

Toutes les informations intéressant la vie communale peuvent être transmises en mairie pour être publiées dans Commun'Actions ou Liens

Imprimé par la Mairie

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LES PETITES GUIBOLLES ÉCOLE D'ATHLÉTISME

Les enfants de 6 à 10 ans participent à des séances d'entraînement hebdomadaires encadrées par 2 éducateurs spécialisés, Tristan et Guillaume. Chaque lundi, ils prennent les enfants à la sortie de l'école à 16h00, et les entraînent jusqu'à 17h15 au gymnase.

Dès le 19/11, confrontation aux autres clubs de l'Yonne au cross de l'Yonne Républicaine, puis au cross de Noël à St Florentin le 03/12.

Deux rencontres sont également organisées entre l'école d'athlétisme de Toucy et celle de Charbuy. La première rencontre aura lieu à Charbuy le 03/02/2018.

Des places sont encore disponibles dans notre école d'athlétisme.

Renseignements pour les inscriptions et activités du club : www.toucycharbuyathletisme.org



CROQ'LIVRES

Le 25/11 au Foyer, à 15h00, Croq'livres en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Yonne et le Conseil Départemental vous invite à une "lecture spectacle" sur le thème du loup d'après des auteurs de littérature jeunesse contemporains. Ce spectacle gratuit présenté par la compagnie "Le Turlupin" qui nous avait enchantés il y a deux ans avec "Domino du pouvoir" est conseillé à partir de 7 ans.

Contact A. NIBOUREL 03 86 47 11 97
Bibliothèque 03 86 47 06 38



ESC CHARBUY FOOT

Après l'organisation du loto, les dirigeants de l'ESC préparent les calendriers et le Noël des enfants et commencent à réfléchir à la logistique du concours de belote du samedi 27/01 après-midi, tout en continuant le championnat bien évidemment.

Contact : F. BRUNET : 06 24 60 14 90

MUNICIPALITÉ

REPAS ANNUEL DES AÎNÉS

Dimanche 19 novembre à 12h30 au Foyer

Repas offert par le CCAS à tous les charbuysiens et charbuysiennes qui ont atteint 65 ans le 01/01/2017.

Possibilité de participer sur inscription auprès de la Mairie, avant le 10/11, en s'acquittant du prix du repas de 35€ (par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Cet après-midi se propose de rassembler les charbuysiens et charbuysiennes dans une ambiance festive.

FOLLE CADENCE

Après-midi théâtral le 10/12 à 15h00 au Foyer.

La pièce intitulée "J'y crois pas" de Noël Piercy vous sera présentée par le théâtre de Germaine.

Venez les encourager et passer un agréable moment en leur compagnie !

Contact : J.P HAUER 03 86 47 14 08

jean-pierre.hauer@orange.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

35 ans d'amitié franco-allemande et des projets pour 2018 ! Après un week-end d'échange festif et convivial fin septembre, le Comité donne rendez-vous à ses adhérents et à tous les Charbuysiens désireux de s'investir dans l'Association le 08/12 à 20h30 en mairie. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année 2017 et de présenter les projets de l'année prochaine. Le Comité, créé en 1982, est ouvert à toutes les familles charbuysiennes, avec ou sans connaissance en langue allemande. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Venez nombreux !

Contact : cjcharbuyserrig@gmail.com



LES FRIMOUSES

Marché de Noël le 26/11 de 9h00 à 18h00 au Foyer.

Buvette, gâteaux maison sur place au profit de l'association. Panier garni à gagner. Entrée gratuite.

Contact : G. SOUPIROT 03 86 47 05 03
lesfrimousses.charbuy@laposte.net

BADMINTON

Halle aux sports.

- 04/11 : Tournoi féminin à partir de 14h00

- 25/11 : Tournoi jeunes à partir de 14h00

Contact : J L RAVISE
abccharbuy@gmail.com

CHARBUY LOISIRS

Soirée moules frites le 11/11 à 20h00 au Foyer.

Mail : charbuyloisirs@laposte.net
Tel : 07 88 46 35 04

Site : charbuyloisirs.blogspot.fr



INFORMATION

LE BON USAGE DES DRONES

La prise de vues aériennes est possible au cours d'un vol dont l'objectif reste le loisir ou la compétition et lorsque les vues réalisées ne sont pas exploitées à titre commercial. Toutefois, il est interdit de filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation, au risque de porter atteinte à leur vie privée ; ce qui est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article 226-1 du code pénal).

CALENDRIERS POMPIERS

Passage de M. J-P. LECLERCQ, charbuysien et sapeur pompier à Auxerre début novembre.



COLLECTE DES DECHETS

Le calendrier de la collecte des déchets 2018 établi par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois sera distribué courant décembre.



DISSOLUTION DU S.I.A.E.P. ET REPARTITION ENTRE LES COLLECTIVITÉS

Le Préfet de l'Yonne demande l'annulation de la délibération concernant les conditions de liquidation du syndicat.

Après étude des documents officiels, le Conseil Municipal décide à l'unanimité : d'annuler la délibération 17-036 du 06/06/2017; d'accepter la dissolution du SIAEP Charbuy-Fleury la Vallée, d'appliquer aux biens scindables de l'état de l'actif une clef de répartition calculée sur la base de la population des communes au 01/01/2016 (Charbuy : 1872 hab ; Fleury : 1154 hab), de les répartir entre les 2 communes ; de transférer à la commune de Charbuy les emprunts affectés aux installations situées sur son territoire ; de répartir les différentes soultes en accord avec la commune de Fleury la Vallée et de prendre une délibération transférant les éléments de l'actif et les emprunts à la Communauté de l'Auxerrois.

INTERCOMMUNALITÉ

La C.A. est compétente depuis le 01/01/2017 en matière de « Plan Local d'Urbanisme (PLU), de document d'urbanisme et de carte communale ». Cette compétence inclut l'instauration et l'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU). La commune ayant un PLU approuvé, a signé la convention fixant les modalités d'exercice du DPU (Droit de Préemption Urbain) lui permettant de garder cette compétence jusqu'au 31/12/2017, renouvelable une fois.

TARIFS GARDERIE ET CANTINE

Afin de réduire les impayés et d'optimiser la facturation, la commission affaires scolaires a travaillé le dossier. Cette étude ne répondant pas aux attentes des familles, le Maire demande de faire de nouvelles propositions. La commission doit se rapprocher des communes utilisant le « portail famille » (inscription par internet aux services publics : cantine, garderie, centre de loisirs, etc.).

En attendant, l'organisation 2016/2017 est reconduite.

Le Maire précise que le mercredi midi, afin de faciliter la vie des parents, leurs enfants pourront manger au centre de loisirs, sans pour autant participer aux activités (nombre de places limité). M. BONFANTI tient à souligner que la suppression des repas au restaurant scolaire le mercredi midi a été votée par le Conseil Municipal et non décidée par la commission affaires scolaires.

P. DEVILLEZ fait part de la satisfaction concernant l'organisation de la garderie. Les enfants sont répartis dans deux locaux. Les grands vont à la garderie située dans les anciens préfabriqués, alors que les petits fréquentent le pôle jeunesse.

MICRO CRECHE

Le Conseil Municipal adopte le règlement de fonctionnement de la micro crèche « le Jardin des Lucioles »

PERSONNEL COMMUNAL

Un contrat « emploi avenir » se termine le 23/11/2017. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le principe de la création d'un emploi permanent d'agent social à temps complet. (prise en charge de la petite enfance, entretien des espaces de vie, etc.).

A noter la fermeture d'un poste à l'atelier après un départ en retraite. Au 01/01/2018, l'un des agents du SIAEP parti à la CA pourrait réintégrer les effectifs de la commune.

BAPTÊME DE LA PLACE DES JARDINS DU COTEAU

Pour ne pas perturber les adresses des locataires, la voie d'accès aux jardins des coteaux a été baptisée « place des jardins du Coteau ».

POINT SUR LES TRAVAUX

Foyer communal : S.RACOT signale que le planning établi a pris un peu de retard, en attente des différents devis nécessaires (diagnostic amiante, mission SPS (Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé).

Logement communal 1 rue des Chambraux : S. RACOT fait part de la fin du chantier d'isolation extérieure.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Logement communal 1 rue des Chambraux : le Maire précise qu'il a donné son accord pour l'exécution forcée du jugement du 16/06/2017 par voie d'Huissier de Justice.

- Agrandissement de la Cour de la garderie : le plan de l'agrandissement projeté a été matérialisé par des piquets.

- Réserve communale de Sécurité Civile : D. BOCK souhaite poursuivre l'action menée pour le développement de la participation citoyenne plutôt que de créer une réserve communale de sécurité.

- Gens du Voyage : il informe de leur installation au stade de football. Les gendarmes ont été prévenus. Le Maire a demandé la mise en place de containers pour les ordures.

QUESTIONS DIVERSES

J.-P. BRION a signé chez le notaire la vente de la 2^{ème} partie de la zone artisanale. Les servitudes de passage pour l'assainissement et les achats de terrains seront également soumis à signature. Il demande aux conseillers d'établir la liste des points lumineux manquants et prioritaires en vue de la demande au SDEY pour 2018. Il souhaite que suite à la visite d'un agent de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires), S. RACOT reprenne le dossier technique de la construction des logements du Coteau pour examiner les pièces à fournir à la D.D.T. Il informe de la signature du permis de construire du local des associations.

P. DEVILLEZ réitère sa demande de traçage au sol de la bande stop au carrefour de Vieux-Champs, même si un plateau est envisagé sur les 4 voies du carrefour. Elle s'enquiert du courrier adressé au Département concernant la gêne auditive provenant de la circulation sur la RD 89. Ce courrier a bien été envoyé mais reste sans réponse. Elle souhaite que le plan d'épandage des boues soit revu et rappelle que des délais existent pour le déplacement des dépôts et l'épandage. Le Maire écrira au cultivateur concerné.

D. BOCK relate différents actes de vandalisme récents et fait un rappel à la vigilance. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la facturation aux parents des réparations et de la main-d'œuvre (vitres des toilettes de l'école maternelle).

L. GATOUILLAT fait part des préparatifs de la course du 30/09. Il rapporte l'étonnement d'administrés concernant les factures d'eau établies par SUEZ. Il demande la révision de l'alarme de l'atelier (devis en attente).

M. BONFANTI veut savoir qui doit être contacté pour annoncer les manifestations des associations sur le journal électronique.

L. GATOUILLAT précise qu'en son absence, D. BRIET prend le relais. Elle s'interroge sur l'installation du tourniquet au city stade. Elle fait part d'un créneau horaire supplémentaire pour les cours d'athlétisme. Elle signale des désagréments olfactifs (brûlages) et sonores (festivités) pendant l'été, dans son voisinage et annonce la journée Yonne Sports Seniors qui se déroulera le 28/09 à Saint Georges.

C. TAPIN relaie la demande des institutrices de l'école maternelle souhaitant le retrait de la charrette sous le préau de l'école afin d'y suspendre les vélos et les patinettes.

S. GUEDRA se félicite de la réussite de la foire d'automne. Il fait remarquer que les toilettes du gymnase ne sont pas adaptées à ce type de manifestation. Il demande également la mise en place de poubelles l'an prochain. Il s'informe de la date de début des travaux du local des associations.

G. CAMUS signale une fissure importante sur la réfection récente de la route des étangs.

ELECTIONS PARTIELLES SENATORIALES DU 17/12/2017

L'élection des délégués et de leurs suppléants donne les résultats suivants : (18 voix pour, 1 bulletin blanc) :

Délégués élus : M. DELILLE Gérard - Mme BRIET Dominique - M. GATOUILLET Ludovic - Mme BONFANTI Marlène - M. CAMUS Gérard
Suppléants élus : Mme WEIDMAN Florence - M. BOCK Daniel - Mme GABUET Christine

ASSAINISSEMENT : dossier présenté par A. AUDEGOND, à la demande du Maire

Chiffrage des différents projets (Ponceau, Petit Ponceau, les Varennes, les Courlis) : création de réseaux d'assainissement séparatifs et d'ouvrages épuratoires pour un montant total de 1 641 220,95€ HT et maîtrise d'œuvre (2 avenants, l'un pour Ponceau, Petit Ponceau, les Varennes d'un montant de 7 685,42€ HT et l'autre pour les Courlis d'un montant de 3 896,41€ HT). Le Conseil Municipal accepte ces 2 avenants.

Il est signalé le mécontentement des administrés vis-à-vis de SUEZ. Les services compétents adresseront une correspondance aux administrés.

S.D.E.Y. (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les extensions des réseaux basse tension nécessaires à l'alimentation électrique des futures stations d'épuration (maîtrise d'ouvrage SDEY et participation financière communale de 66% du HT).

PERSONNEL COMMUNAL

Ouverture de postes : création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe (au 01/01/2018) et d'un poste d'attaché en remplacement du poste de secrétaire de mairie (au 01/12/2017).

Modification du planning de deux postes d'enseignants artistiques

Régime indemnitaire : le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer l'Indemnité Spécifique de Service aux agents relevant du grade de technicien territorial au 01/01/2017.

COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

Le Conseil Municipal autorise la C.A. à intégrer les services publics d'eau potable des communes de Coulanges la Vineuse, Escamps, Escolives Ste Camille, Gy l'Evêque, Irancy, Jussy, Vincelles et Vincelottes. G. CAMUS vote contre.

REMBOURSEMENT DE FRAIS A UN LOCATAIRE

Suite à des travaux d'amélioration du logement 1 rue des Chambraux réalisés par la locataire, le Conseil Municipal décide de lui rembourser la moitié des frais engagés, soit 79,60€.

POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux réalisés par les employés communaux : préparation des diverses manifestations, pose de buses rue de la Croix des Brulis, implantation de l'abri-bus rue des Prés Verts. Il reste l'installation du tourniquet d'accès au parc du Rosaire, la clôture du pôle jeunesse et quelques travaux au stade. A ce propos, le Maire fait part de son inquiétude concernant la baisse des effectifs des licenciés du club. Il a demandé à Mme la présidente de l'association un bilan pour fin mai 2018 avec obligation de résultats.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Le Maire donne lecture de deux correspondances : la réponse du Président du Conseil Départemental à notre demande d'intervention concernant le bruit occasionné par la réfection de la RD 89 et la lettre de L. VABROL au sujet des tarifs publics communaux.

QUESTIONS DIVERSES

D. BRIET est en attente des articles des associations pour le Commun'Actions.

D. BOCK rappelle que le ramassage des bacs jaunes, tous les 15 jours, est insuffisant. Il souligne des stationnements abusifs sur l'emplacement réservé au ramassage scolaire (parking du pôle jeunesse) et demande la pose d'un panneau d'interdiction de stationnement. Il informe le Conseil des deux exercices (incendie et intrusion) effectués à l'école élémentaire.

N. CHAMYK fait part de la mission en cours d'étude du logiciel « Portail famille » permettant l'inscription par internet des enfants aux différents services publics) et de la satisfaction des familles fréquentant la micro crèche. Néanmoins, le problème des températures élevées constatées dans cette structure a été à nouveau soulevé. Le maire répond qu'un devis a été signé pour la réparation des volets et la pose de films solaires.

S. RACOT fait part du dossier concernant la conformité thermique des bâtiments des logements des jardins du Coteau.

Il est en attente de certains diagnostics pour la remise aux normes du foyer.

L. GATOUILLET remercie les services techniques et les bénévoles pour la préparation du Raid « La Charbuysienne » (77 inscrits dont 12 élus). Une 2^{ème} édition est envisagée.

M. BONFANTI donne le compte-rendu de la réunion avec les associations pour la préparation du calendrier d'animations 2018. Des rappels ont été faits (demandes de prêt de matériels, débits de boissons et délivrance d'attestations d'assurance). Sur l'interrogation des associations, S. RACOT répond qu'un planning prévisionnel d'occupation du foyer pourra être communiqué en février/mars pour un démarrage souhaité des travaux début juin et une fin de travaux en octobre. Elle fait part des remerciements du tennis (réfection des courts) et signale la manifestation Yonne Sport Seniors à Migennes le 09/11.

D. BRIET demande si les séances de yoga pourraient se dérouler dans la salle d'évolution de l'école maternelle. M. BONFANTI précise que cette salle est occupée certains jours par les séances de relaxation.

A. TRUFFAUT rappelle la date du repas des aînés le 19/11.

D. VALASKA demande si un « point livres » pourrait être implanté sur la commune comme cela se pratique ailleurs.

S. TAPIN signale qu'elle a également été sollicitée concernant les températures excessives qui perdurent au pôle jeunesse.

S. GUEDRA souhaite que les travaux de la maison des associations puissent débuter avant la fin de l'année et rappelle la date de la soirée « Moules Frites » le 11/11 à 20h00.

G. CAMUS précise que pour les travaux de branchement de la borne électrique, le S.D.E.Y est en attente de l'intervention d'ENEDIS. Il souligne qu'il n'y a pas eu de rapports récents sur les enregistrements des radars pédagogiques. L. GATOUILLET précise que l'exploitation du logiciel n'est pas si simple. Il demande la date pour l'installation des compteurs LINKY. J.P. BRION répond que la mise en place doit débuter en 2018.

C. GABUET informe le Conseil Municipal de sa participation aux réunions de la commission intercommunale des impôts directs à la C.A. sur la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels : pas de modification de coefficient pour 2018.

